

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

AMENDEMENT

N ° AS941

présenté par

Mme Fiat, M. Bernalicis, Mme Autain, M. Coquerel, M. Lachaud, M. Larive, M. Mélenchon,
Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Ratenon, Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin,
Mme Taurine, M. Corbière et M. Quatennens

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 33, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.